

Semaine du 28 mars au 1^{er} avril 2022

Nombre d'écoles concernées : 12 Nombre de classes concernées : 239	Nombre de classes	Pourcentage
Concentrations moyennes inférieure à 1 000 ppm	213	89,1%%
Concentrations moyennes entre 1 000 et 1 500 ppm	26	10,9%
Concentrations moyennes entre 1 500 et 2 000 ppm	0	0,0%
Concentrations moyennes supérieure à 2 000 ppm *	0	0,0%

Source : données fournies par le ministère de l'Éducation

Publication plus précise des données à venir

Les chiffres rendus publics au cours des dernières semaines sont ceux dont dispose le ministère de l'Éducation puisque les centres de services scolaires ne possèdent actuellement pas d'outil permettant un suivi aussi précis des données. Les fournisseurs des équipements commandés et défrayés par le gouvernement du Québec travaillent à l'élaboration d'outils de gestion et d'analyse des données plus efficaces qui devraient être mis à notre disposition sous peu. De plus, des lecteurs doivent toujours être installés sur notre territoire, alors que des équipements sont en cours de calibration et d'autres sont malheureusement défectueux. C'est donc dans quelques semaines seulement que le Centre de services scolaire de l'Estuaire sera en mesure de publier, à l'intention du personnel, des parents et du grand public, les données sous forme de tableau permettant de consulter les résultats pour chacun de ses établissements.

Aucun danger pour la santé des occupants

Rappelons que le seuil acceptable en termes de concentration de CO₂ a été fixé à 1 500 ppm par un comité d'experts mis en place par le gouvernement du Québec, qui estime que le seuil idéal se situe à 1 000 ppm. Il s'agit plus précisément d'un seuil de confort et il est important de souligner que les classes affichant un taux supérieur ne sont pas dangereuses pour la santé de leurs occupants. D'ailleurs, rappelons que la norme du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST)* recommande une moyenne d'exposition inférieure à 5 000 ppm pour une journée de travail de huit heures.

Le CO₂ est produit naturellement par la respiration humaine et n'occasionne pas d'effets sur la santé. Il peut toutefois influencer sur le confort des occupants. Au même titre que le taux d'humidité et la température ambiante, la concentration de CO₂ est un paramètre de confort et un indicateur de la qualité de l'air intérieur. L'installation des lecteurs dans les écoles du Québec fait d'ailleurs partie d'une stratégie globale d'amélioration continue de la qualité de l'air dans les établissements. En plus du taux de CO₂, les appareils installés dans le cadre de la vaste opération en cours mesurent également le taux d'humidité et la température de la pièce. Les données ainsi recueillies permettront de mieux planifier les travaux à réaliser et les investissements requis à court, moyen et long terme. L'installation des lecteurs permet par ailleurs au personnel scolaire de faire des interventions mieux adaptées, graduelles ou plus rapides comme l'ouverture plus ou moins grande ou plus ou moins longue des portes et des fenêtres, et ce, dans le but d'améliorer la qualité de l'air et éviter des concentrations trop élevées.